

Les éruptions volcaniques de l'Islande ont une importance malheureusement beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Trois cratères se sont ouverts dans une plaine située au nord des immenses déserts connus sous le nom de Vatna-Jökul. Le district dans lequel ces éruptions ont eu lieu, est tout rempli de geisers et parfaitement inhabité. Mais les cendres, poussées par les vents dans la direction du sud-est, ont recouvert une zone de pâturages. On a constaté une épaisseur de 6 pouces, rendant la contrée tout à fait inhabitable.

Le volcan n'émet pas de flammes ; mais la lueur des couches de lave est si intense, qu'à distance l'horizon est tout rouge. Les bruits sont formidables. Ils s'entendent également de très-loin et offrent une grande ressemblance avec le sifflement de la vapeur. Quant aux laves, elles sont soulevées en l'air comme une effrayante gerbe de feu de 100 mètres de hauteur. En tombant, elles se refroidissent et s'éparpillent en cendres, que l'ouragan entraîne avec fureur.

On lit dans la *Correspondance Algérienne* :

Nous apprenons avec satisfaction que des demandes sérieuses de sauterelles d'Afrique sont faites par nos pêcheurs, à l'effet d'essayer ce nouvel engin. Un fait de la plus haute importance vient à ce propos d'être officiellement constaté par la commission chargée d'étudier les causes, les phases de l'invasion de ces locustes et les moyens d'en paralyser les effets ; la sauterelle d'Afrique n'a pas besoin d'être salée pour se conserver presque indéfiniment sans aucun danger pour la salubrité publique. Il suffit d'étouffer par une pression légère les locustes dans les sacs où on les a jetés vivants, ou de les asphyxier dans un four tiède et de leur faire subir une légère dissécaction au soleil, le peu de substances aqueuses contenues dans leur corps s'évapore très-rapidement ; rangés puis pressés dans des bocaux, ils peuvent être expédiés aux plus grandes distances, sans subir la moindre altération. Le commerce algérien songe déjà à se mettre en mesure de faire des approvisionnements de sauterelles, qu'il pense pouvoir payer aux indigènes à dix francs le quintal. Cette résolution a d'autant moins lieu de surprendre, qu'en dehors de son usage comme engin de pêche, la sauterelle séchée constitue un excellent engrais d'une richesse incomparable en matière azotée, et ayant donné les meilleurs résultats partout où il a été essayé, notamment à l'école de Grignon.

Voici quelques renseignements de statistique fort intéressants sur les voies et communications en France :

Il existe en France 40,000 kilomètres de routes nationales, qui ont coûté 1 milliard 200 millions, et dont l'intérêt produirait 6 millions. A cette somme, il faut ajouter les frais d'entretien, qui sont de 38 millions ; on peut donc dire que les routes nationales coûtent annuellement 90 millions.

Le produit de l'impôt des voyageurs et des marchandises par voitures de voyageurs n'atteint pas plus de 5 millions par an.

En ce qui concerne les voies navigables, la dépense faite par l'Etat est également évaluée à 1 milliard 200 millions. La dépense d'entretien est annuellement de 10 millions, et l'intérêt du capital engagé représentant 6 millions, la dépense totale est de 70 millions. Le produit s'élève à 4 millions.

Pour les chemins de fer, l'Etat a payé aux diverses compagnies une somme d'environ 1 milliard 100 millions. A l'intérêt de cette somme, qui est de 55 millions, s'ajoutent 40 millions, montant des garanties de l'Etat. Il résulte de ces chiffres que l'Etat dépense, pour les compagnies de chemin de fer, 95 millions chaque année. Il en retire comme produit 187 millions, savoir : argent, 105 millions ; services rendus, 55 millions ; impôt sur la petite vitesse, votée l'année dernière, 25 millions. Comme on le voit, les dépenses faites pour les routes de terre et d'eau et pour les chemins de fer donnent des résultats bien différents. Seuls, les chemins de fer rapportent au Trésor plus qu'ils ne coûtent.

Un peu d'érudition, voulez-vous ?

Le premier carrosse fut un char ; l'empereur chinois Hieune-Yene en fut l'inventeur, 3,000 ans avant l'ère chrétienne.

Les Hébreux n'eurent connaissance des chars qu'en Egypte ; jusqu'à Jacob, les rois voyageaient sur des mules et les grands de l'Etat sur des ânes.

Salomon, le fastueux novateur, eut des chars. Il en avait besoin pour promener ses sept cents compagnons.

Chez les Grecs, les héros, les femmes et les statues des dieux avaient seuls l'usage des chars. Les Romains adoptèrent cet usage, et c'est dans un char d'or massif qu'Héliogabale se faisait traîner par des femmes.

La conduite des chars était alors un si grand honneur qu'il n'y avait guère que le titre d'empereur qui fût supérieur à celui de « cocher. » Néron cumula même les deux emplois.

Nos automédons ne se doutent guère d'une aussi impériale origine.

En France, le char attelé de bœufs fut longtemps l'équipage des rois. François Ier est le premier monarque qui ait eu un carrosse. On en comptait à cette époque deux pour tout le

royaume : celui du roi et celui de la princesse Diane.

Contrairement à ce qui se passe en Chine encore de nos jours, où les femmes ne montent jamais en voiture, les carrosses furent pendant plus d'un siècle réservés aux femmes seules.

Mais la mode s'accrut pourtant à ce point que sous Henri IV, on en comptait 325 et sous Louis XV, 15,000.

En 1830, le cabriolet fut créé, il fut accueilli par des épigrammes :

Cabriolet, le mot est drôle ;  
Son origine, s'il vous plaît.  
— Mettez un r à cabriole,  
Et vous aurez cabriolet.

Aujourd'hui la carrosserie est une des branches les plus importantes de l'industrie moderne.

## VIEILLES GAZETTES

LI

(Suite)

Pendant ce temps, la *Gazette de Québec*, arrivée à sa quarante-troisième année d'existence, agrandissait son format et se félicitait de n'avoir point et de ne vouloir pas mettre les doigts dans les questions brûlantes qui agitaient la presse et la province en général. Fidèle à sa tradition d'être la plus innocente gazette des possessions britanniques, elle voyait sans dire mot le despotisme de Craig et les cabales des antis.

Le *Canadien* entrait dans une phase de difficultés nouvelles. Au mois de juin 1808, le maître-de-poste de Québec, M. Heriot, refusa de le recevoir dans les sacs de la malle. Il s'en console par une observation juste et maligne à la fois :

« Ce serait à présent une bonne occasion pour le *Mercury* et pour ceux qui ont si bien parlé il y a trois ans dans le parlement, en faveur de la liberté de la Presse, de faire entendre leur éloquence. »

Bah ! dans la position où nous étions, il nous fallait avoir raison deux fois pour une, et le prouver quatre fois. Et encore !.....

La situation n'était pas couleur de rose, et pour s'avouer rédacteur du *Canadien* il fallait un certain courage. C'est alors (26 novembre 1808) que M. Jacques Viger descendit de Montréal à Québec et annonça, dans le *Canadien*, qu'il prenait la rédaction de ce journal.

Dans le même numéro, on trouve la mention ordinaire de deux mariages : « Le 17 novembre 1808, à Montréal, M. Jacques Viger à Madame Marguerite Lennox ; et le 21, Denis-Benjamin Viger à Demoiselle Angélique Foretier. »

Le dernier jour de mai suivant, le *Canadien* disait :

« Nos correspondants auront la bonté d'adresser leurs écrits à l'imprimeur, M. Charles Le François, M. Jacques Viger n'étant plus rédacteur du papier. »

LII

Les vers suivants, imprimés dans le *Canadien* du 29 avril 1809, ne sont pas de M. Viger comme on l'a dit, mais de Louis-Jean-Baptiste Vigée, littérateur français mort en 1820 :

A une dame qui tenait un chien sur ses genoux

« Grâce à toi, volage beauté,  
Malgré leur peu de ressemblance,  
Nous voyons la Fidélité  
Sur les genoux de l'Inconstance. »

LIII

Le 15 avril 1809, le *Canadien* donne l'annonce de la *Société Littéraire de Québec*, promettant « une médaille d'argent à la personne qui célébrera la naissance de sa glorieuse Majesté George III, par une pièce de vers anglaise, française ou latine. » Signée : Louis Plamondon, secrétaire.

Le 29 avril, il fait connaître que cette société tient deux assemblées par mois où ont lieu des discussions publiques. L'un de ces débats roula sur le sujet suivant : « Savoir si la musique a un effet médicamenteux. » Le sujet ne demandait qu'à aller ;

aussi vit-on le *Mercury*, en dépit des promesses d'odes sur George III, attaquer et tourner en ridicule la Société Littéraire, voyant que les jeunes Canadiens allaient probablement s'y former à l'étude et à l'usage de la parole.

Ce qui est incompréhensible, c'est la persistance que mettaient les fonctionnaires anglais et leur parti à vouloir découvrir chez les Canadiens des menées sourdes, des conspirations noires, des complots à tout rompre. Ils en inventaient en moyenne trois par année. Cela ranime le feu sacré dans les cœurs tièdes ou prêts à faiblir. Il faut bien soutenir sa politique, diantre ! Et, de plus, un journal est comme nos chars urbains, il doit partir à l'heure réglementaire, qu'il y ait ou non de quoi à mettre dedans. Aux jours de disette de nouvelles, ou de pénurie de polémiques, il est bien facile de bâcler une « incubation de préméditation à la révolution, » selon que s'exprime un écrivain de l'école romantique. Le remplissage est une loi inexorable. Trouvez quelque chose à dire ou crevez !

Au lieu de crever, Jules Janin, un jour, se décida à faire un article sur un sujet qu'il ne comprenait pas. Je viens de le lire et j'y ai compté cent quatre fois le mot « grand », et douze fois l'expression « en effet. » Voilà ce que consomme l'abonné.

En 1797, Louis Labadie, maître d'école, comme il se qualifie, avait publié dans la *Gazette de Québec* dix couplets sur l'air du *God save the King* :

« Grand Dieu ! pour George Trois,  
Le plus chéri des rois,  
Entends ma voix.  
Qu'il soit victorieux,  
Et que longtemps heureux  
Il nous donne la loi,  
Vive le Roi ! »

L'année suivante, la *Gazette* imprime une chanson avec ce titre : « Avis salutaire aux Français pour prévenir leur folle entreprise de vouloir débarquer en Angleterre. » Reste à savoir si Bonaparte s'en occupa.

Le docteur Larue (1) a recueilli les chansons de ce temps. M. Cary, rédacteur du *Mercury*, y est nommé nous l'anagramme de l'apothicaire Racy. Si l'on ne gagne pas des batailles avec des couplets, on prépare du moins de cette façon plus d'un triomphe.

L'apothicaire Racy  
Fait une triste figure  
De ne pouvoir plus ici,  
Ture lure,  
Nous vendre de son *Mercurus*,  
Ture lure, lure, lure !

Les poètes qui font leurs dents ont de ces allures, ture lure !

LIV

La presse canadienne, donnant cours à ces effusions, effrayait le gouverneur Craig. En Angleterre, un sentiment hostile aux journalistes se développait. Pourquoi ne pas suivre cette école en Canada ? La permission de « penser tout haut » gênait les gouvernants ; on aurait voulu la retirer. La presse est le cauchemar des incapables.

Elle a tant mangé de monde,  
La bête du Gévaudan !

Pour abattre le *Canadien*, vite ! une conspiration ! Les poètes indigènes ont beau composer des couplets contre Bonaparte :

« Il fredonnait sur ce ton,  
Quand notre amiral Nelson  
Vint lui rendre une visite  
Dont il se croyait bien quitte,  
Et dont il se fut passé,  
Bon gré, mal gré ;  
Nelson l'a donc visité,  
Mais tout autrement que Grégoire,  
Il a fallu boire !

Rien n'y fait ! Les *French* du Canada travaillent à attirer les troupes du « Corse à cheveux plats ; » on en a des soupçons, des indices, que dis-je ! des preuves !

Des preuves ! Enfin les voilà pincés.

(1) *Foyer Canadien*, 1865, p. 52-67.

Nous les tenons ! Il ne s'agit pas d'une bagatelle, puisqu'un régiment complet est organisé à Québec et qu'il n'attend qu'un signal, sans doute, pour s'emparer de la forteresse.

Des commissions d'officiers sont tombées aux mains de la police. On y lit que le général Vallières, comptant sur le patriotisme et le courage de M. un Tel, lui accorde le grade de capitaine, etc., dans son régiment, le tout pour servir ce que de droit.

Craig appelle dans son cabinet Mgr. Plessis et le somme de lui révéler les détails du complot. Grand émoi : le prélat refuse de parler, tout en avouant qu'il est au fait de ce qui se passe.

— Vous parlerez, ou je sévirai contre vous et contre tous les Canadiens !

— Excellence, du calme, je vous prie. La chose n'en vaut pas la peine.

— Vous moquez-vous ! une révolution, un coupe-gorge préparé de longue main... pas la peine !

— Eh bien, sir James, si vous me promettez la vie sauve pour le général Vallières, je vous l'amène rai dès demain.

— Pas ici, ce sera dans la salle du Conseil. En semblable occurrence, un chef d'Etat doit avoir ses ministres avec lui.

— Je me rendrai au désir de Votre Excellence.

Et monseigneur Plessis, poli et moqueur tout à la fois, prend congé de ce soldat botté qui venait de commettre une boulette digne d'être mise en musique par Offenback.

Le lendemain, à l'heure du Conseil, l'évêque se fait annoncer pompeusement et est reçu de même. Prenant alors par l'oreille un écolier de quatorze ans qui l'accompagne, il le présente à ces messieurs de la chambre étoilée comme le général français qu'on recherche.

C'était tout bonnement Vallières de St. Réal qui levait un régiment de camarades de son âge pour faire l'exercice avec des manches à balai.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

## HISTOIRE NATURELLE

LA GRIVE ERRATIQUE

Le Merle du Canada\*

(Robin)

Parmi les six ou sept espèces de Grives que le printemps invite en nos climats, la mieux connue, la plus nombreuse, est sans contredit la Grive erratique, (*Turdus migratorius*). Les premiers colons anglais lui donnèrent le nom de Robin, à cause d'une prétendue ressemblance avec le *Robin red breast* de la Grande-Bretagne, lequel appartient à une toute autre famille. Buffon a décrit cette Grive, sous le nom de Litorne du Canada ; les premiers Français qui se fixèrent en la Nouvelle-France lui octroyèrent le nom de Merle, (qu'elle porte encore,) par l'analogie de son cri bref et entrecoupé avec le Merle français, quoique sous la plupart des autres rapports elle en diffère entièrement.

Son parcours s'étend de la Louisiane à la terre du Labrador ; elle se montre en bandes en avril et en septembre, période de ses migrations annuelles, jusque sur la lisière des villes. Plusieurs couples s'établissent dans nos campagnes ; mais le plus grand nombre gagne le Nord. Ils possèdent à un degré éminent, la mémoire et l'affection des lieux ; si on ne les

\* Il faut bien se garder de le confondre avec le Rouge-Gorge de France, cet oiseau du bon Dieu, ce consolateur du pauvre, la plus noble et la plus héroïque des créatures ailées, la plus amie de l'homme.

La légende catholique a illustré le Rouge-Gorge ; les poètes l'ont oublié, excepté George Sand. Une légende Bretonne rapporte que le Rouge-Gorge accompagna le Christ sur le Calvaire et détacha une épingle de la couronne du Divin Rédempteur, et que Dieu, en récompense de cette manifestation courageuse, l'anima de l'Esprit Saint. A partir de ce jour, l'oiseau pieux avait eu mission de conjurer les sortilèges et de déjouer les entreprises du malin esprit. Et comme dans la contrée naïve où régna le roi Arthus, la croyance à l'intervention des enchanteurs et des fées, des bons ou des mauvais génies dans les affaires des hommes, se mêla de tout temps à la foi et aux miracles de notre religion, il arriva bientôt que le Rouge-Gorge, qui se rencontre toujours dans la voie du travailleur, passe, dans l'opinion du monde des campagnes, pour l'agent mystérieux des puissances surnaturelles et le porteur des messages des génies bienfaisants. — (Toussenaël).